

# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Numéro de l'appel d'offres :** 1500349

**Description de l'appel  
d'offre :**

Recyclage des flux de déchets

**Date limite :** 8 Avril 2026

## Présentation de l'entreprise KCC S.A

Kamoto Copper Company (KCC) est une entreprise minière de renommée mondiale qui produit de manière responsable du cuivre et du cobalt, des ressources essentielles pour améliorer et moderniser notre mode de vie. KCC est le premier producteur de cuivre en Afrique et le premier producteur de cobalt au monde. Elle est située à Kolwezi, dans la province de Lualaba, en République Démocratique du Congo. Le portefeuille d'actifs de KCC comprend deux (2) exploitations à ciel ouvert (KOV & Mashamba East), une (1) mine souterraine (KTO), le concentrateur de Kamoto et la raffinerie de Luilu, avec une capacité de 300 000 tonnes de plaques de cuivre par an et 40 000 tonnes d'hydroxyde de cobalt. KCC est un employeur offrant l'égalité des chances et promeut activement la diversité sur son lieu de travail.

## Description Des Services

KCC recherche un recycleur pour assurer le recyclage des flux de déchets actuels et historiques stockés sur le site et répertoriés ci-dessous (tableau 1). Cette démarche s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'économie circulaire.

Le périmètre des services prévus par le présent contrat comprend, sans toutefois s'y limiter, les éléments suivants :

(i) Le recycleur dispose d'installations de recyclage pour lesquelles il assumera les coûts de collecte, de transport et de recyclage.

(ii) Le recycleur a conclu des partenariats avec des installations de recyclage auprès desquelles il prendra en charge les flux de déchets, pour lesquels il assumera également les coûts de collecte, de transport et de recyclage.

(iii) Le recycleur peut réutiliser les déchets recyclés ; par conséquent, il offre une ristourne à la Kamoto Copper Company.

(iv) Le recycleur sera responsable de la mobilisation, de la démobilisation, du chargement, du transport et du déchargement des flux de déchets, comme indiqué ci-dessous (tableau 1).

(v) Le recycleur collectera les flux de déchets de la KCC situés dans la zone d'influence de la KCC, tels qu'indiqués par le ou les représentants de la KCC, et les transportera vers les installations de recyclage appropriées dans les régions de Lualaba et du Haut-Katanga. (vi) Le recycleur fournira le calendrier et l'échéancier de la campagne de recyclage jusqu'à fin 2027.

(vii) Le recycleur veillera à la tenue d'un registre consignait toutes les informations, y compris le poids des déchets mesuré sur le pont-basculé (opération facilitée par l'entreprise et validée par cette dernière et les autorités compétentes sur site).

(viii) Le recycleur sera entièrement responsable de la logistique de transport et d'expédition, y compris de la flotte de véhicules nécessaire.

(ix) Le recycleur obtiendra tous les documents requis et les autorisations nécessaires auprès des autorités environnementales compétentes de la RDC (Annexe : Liste des documents administratifs et autorisations).

(x) Le recycleur recyclera les quantités actuelles et historiques de déchets indiquées dans le tableau 1, ainsi que les quantités supplémentaires qui seront produites jusqu'à fin 2027.

(xi) Le recycleur fournira toutes les accréditations et attestations de compétences relatives au recyclage des flux de déchets concernés (tableau 1).

### **Comment Postuler/Soumissionner :**

Si vous êtes intéressés à soumissionner pour ce projet, et remplissez les conditions reprises dans la section précédente, il vous est prié d'ouvrir le lien suivant : [Supplier Portal](#). Pour confirmer votre participation.